

ÉLECTION AU CONSEIL DE L'IECI
COLLEGE DES USAGERS
SCRUTIN DU 24 MARS 2022

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation, et en particulier ses articles L.719-1 à L719-3 et D.719-1 à D719-47
Vu l'arrêté n°2022-051 en date du 15 février 2022 portant décision électorale relative au renouvellement des représentants usagers au conseil de l'IECI
Vu les statuts de l'Institut d'Études Culturelles et Internationales
Vu le procès-verbal de recevabilité des candidatures
Vu le procès-verbal d'urne

Le procès-verbal fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges à pourvoir	: 5
Nombre total d'inscrits	: 1434
Nombre total de votants	: 27
Nombre de bulletins nuls et blancs	: 0
Nombre total de suffrages exprimés	: 27
Taux de participation	1,88 %

<i>Désignation des candidats/des listes</i>	<i>Nombre de voix</i>	<i>Nombre de sièges</i>
Liste UEY « Pour un IECI ouvert et solidaire »	27	5 (titulaires) et 5 (suppléants)

SONT PROCLAMÉS ÉLUS

- Madame BODET-PAVY Maya (titulaire)
- Monsieur JAILLET Yanis (titulaire)
- Madame ARNAUD Elyne (titulaire)
- Monsieur FEUGUEUR Théo (titulaire)
- Madame ALIOUI Chaïmaa (titulaire)
- Monsieur BICALHO Luis (suppléant)
- Madame DENEUVE Angélique (suppléante)
- Monsieur BOURAOUI Abderrahman (suppléant)
- Madame TIXIER Sabine (suppléante)

Versailles, le 28 MARS 2022

Le Président de l'université,

Alain BUI

